

**COMITÉ CONSULTATIF  
DE LA LÉGISLATION  
ET DE LA RÉGLEMENTATION  
FINANCIÈRES**

---

**AVIS N° 2019-83**

Le Comité consultatif de la législation et de la réglementation financières,

Vu le code monétaire et financier, notamment son article L. 614-2, L. 746-4, L. 756-4 et L. 766-4 ;

Vu le projet de décret portant suppression de l'article R. 312-2 du code monétaire et financier ;


En ayant délibéré lors de sa séance du 19 décembre 2019,

**Émet un avis favorable sur le projet de décret susvisé.**

Fait le 19 décembre 2019.

Pour le Comité consultatif  
de la législation et de la réglementation  
financières

Le Président,



Sébastien RASPILLER